



Course d'Orientation
Ligue de Bourgogne Franche-Comté

LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ DE COURSE D'ORIENTATION

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur de la Ligue BFCO Vendredi 1 avril 2016 à 19h15 – Quetigny (21)

Présents : JM. Ledi, P. Laurent, E. Carette, JC. Lalevée, M. Guinot, A. Ganzitti, F. Jovignot, G. Gutschenritter, V. Palcau, JL. Porte

Excusés : F. Papillon, A. Pourre (pouvoir à P. Laurent), B. Clément Agoni (pouvoir à JC. Lalevée), P. Bremeersch, O. Parigot

Début de la réunion à 19h15

1- Règlement sportif de la ligue :

Il est confirmé que le règlement concernant la coupe de ligue 2016, pédestre et VTT, qui s'appliquera est celui de l'ancienne ligue de Bourgogne.

Pour la CO pédestre les courses de sprint seront prises en compte à partir de cette année.

Une mise à jour du règlement de la coupe de la ligue sera rapidement diffusée au sein du comité directeur pour validation, puis aux structures affiliées (clubs et comités départementaux).

E. Carette se charge de l'actualisation de la partie concernant la CO pédestre, JC. Lalevée de celle relative à la CO VTT.

Les courses régionales ne respectant pas le règlement ne seront pas prises en compte pour le classement de la coupe de ligue.

Vote: adopté à l'unanimité

2-Calendar des manifestations :

Le championnat de ligue LD pédestre est déplacé du 5/5 au 12/6 avec le CDCO 21 comme organisateur à Curtil St Seine.

Deux entraînements de CO VTT seront proposés à tous les licenciés de la ligue et cela gratuitement. La ligue prendra à sa charge les frais d'impression des cartes.

-le 21/5, au Nord de Dijon organisé par l'ABCO (Contact D. Golmard),

-le 18/06, à la Combe à la Serpent organisé par la ligue (contact JC. Lalevée). Une autorisation devra être demandée à la ville de Dijon et à la mairie de Corcelles les Monts. JC. Lalevée adressera au président de ligue le modèle de lettre pour effectuer ces demandes.

Une information sera faite sur ces deux entraînements par les organisateurs pour les inscriptions préalables.

Au regard du nombre d'inscrits le stage ligue des 19 et 20 avril, pour les H-D 14 et 20 ans en perfectionnement, est confirmé. Des places restent disponibles. Il se déroulera à St Victor. Ces diverses actions, ainsi que la modification de la date du championnat de ligue devront être inscrits à l'agenda fédéral.

Vote: adopté à l'unanimité

3- Commissions:

Il est urgent de lancer la **commission arbitrage** pour assurer le contrôle des compétitions régionales. Les désignations des arbitres pour les épreuves régionales ont été faites en Franche Comté lors de la dernière AG ordinaire de l'ex ligue de FCCO. Il reste à trouver des arbitres pour la Bourgogne, voire des contrôleurs des circuits.

Pour éviter de se trouver confrontés à un défaut d'arbitres, mobiliser les diplômés, prévoir une relève et offrir des possibilités de perfectionnement il est décidé :

- de confier à F. Jovignot la mise à jour du tableau des délégués-arbitres régionaux pour disposer d'un outil de suivi,
- de mettre à jour la liste des contrôleurs des circuits et des arbitres régionaux en collaboration avec V. Parigot et P. Laurent,
- de relancer les diplômés qui doivent effectuer des actions pour conserver leurs titres,
- de mettre en place annuellement un séminaire pour regrouper les délégués-arbitres et contrôleurs des circuits régionaux, ainsi que les délégués, arbitres et contrôleurs nationaux de la ligue BFCO pour échanger sur les actions menées et les corrections à apporter,
- de mettre en place un support ressource,
- de demander aux structures en 2017 de proposer un délégué-arbitre au moment du dépôt de leur candidature à l'organisation d'une compétition régionale.

Il est rappelé que sur les épreuves régionales les structures organisatrices doivent intégrer lors de l'intervention des délégués-arbitres toute la dimension de la fonction de délégué (contrôle des autorisations, etc...).

E. Carette continue à rassembler les comptes rendus des arbitres pour les courses régionales, La commission arbitrage est constituée de V. Palcau, E. Carette (responsable), F. Jovignot. Des contacts seront pris avec un ou quelques arbitres d'expérience pour la compléter.

Vote: adopté à l'unanimité

Arrivée de Jean-Luc PORTE à 20h10

Pour la **commission formation** JL Porte (responsable de la commission) effectuera le suivi des mises à jour suite au stage de traceur régional de février dernier (les stagiaires doivent tracer une course).

Pour les stagiaires ayant échoué à certaines des épreuves de mise en situation, V. PALCAU précise que la ligue proposera des solutions (complément de formation et d'expérience) pour permettre la validation du diplôme.

Les formateurs de ces stages verront leur déplacement, leur hébergement et leurs repas remboursés suivant les dispositions du règlement financier qui étaient en vigueur avant le regroupement des ligues.

L'indemnité complémentaire de 7 € prévue à l'article 4.9 du règlement financier est supprimée.

La commission projette l'organisation d'un stage GEC (sportident et OE2010 pour la gestion) et un stage contrôleur des circuits.

Vote: adopté à l'unanimité

Départ de E. Carette à 20h30

4- **CNDS :**

V. Palcau a eu l'occasion d'échanger avec JP. Papet (Président du CROS) et a profité de l'entretien pour plaider pour un maintien du montant de la subvention ligue.

La demande informatique de subvention pour le CNDS a été envoyée et la ligue espère percevoir ce qu'elle a demandé. Nous avons dans ces négociations l'avantage d'avoir déjà réalisé la fusion des ligues.

V. Palcau porte à la connaissance des membres du comité directeur les axes autour desquels a été déposée la demande.

5- **Pass'O :**

Dans le prolongement de l'AG fédérale du 19 mars et des décisions prises, V. PALCAU porte à la connaissance des membres les trois formules différentes de pass'o qui seront proposées à partir de 2016 et janvier 2017, avec des modulations sur les taux de base, des sommes versées aux structures organisatrices, à la ligue et à la fédération.

Les trois déclinaisons seront le pass' découverte et famille (pour les non licenciés); le pass' compét, qui n'a pas de limitation de niveau de course ; le pass'event pour les compétitions à étapes.

La prochaine lettre O'club devrait revenir sur ce sujet.

6- **Retour sur les décisions de l'AG FFCO du 19 mars à Paris :**

La licence dirigeant passe à un taux de base.

Le coût de l'adhésion des membres associés passe de 33 taux de base à 10 taux de base.

V. Palcau revient sur les résultats financiers chiffrés présentés lors de l'AG.

7- **Aide aux jeunes :**

Depuis 2015 la ligue de Bourgogne accordait une aide aux jeunes de « haut niveau » en fonction de leurs résultats régionaux, nationaux et internationaux.

Sur le principe il est décidé de maintenir cette dernière pour la ligue de BFCO.

Pour évaluer la faisabilité, une liste des récipiendaires pressentis sera établie pour la comparer à la ligne budgétaire dédiée.

La recherche de partenaires extérieurs est évoquée pour le financement de cette action.

Vote: adopté à l'unanimité

8- **Conventions:**

Des clubs suisses organisent depuis plusieurs années une compétition de CO pédestre sous forme de relais à la Pentecôte à Chapelle des Bois (25).

La ligue n'a pas toujours été consultée par les suisses pour la mise en place de cette épreuve ainsi que pour la cartographie des terrains. De plus cette compétition se déroule sur des zones sensibles à plus d'un titre avec la présence d'intervenants nombreux (Parc Régional du Haut Jura, Groupe Grand Tétrás, propriétaires privés très nombreux, Natura 2000 etc...).

Des démarches ont été initiées au niveau de l'ex ligue de FCCO par l'intermédiaire de BALISE 25 et du responsable de l'organisation des 4 Jours de France du O'Doubs pour tendre vers une régularisation de cette situation.

L'organisation d'un championnat suisse de CO à ski cet hiver sur le site de la Darbella (39) a précipité les évènements et a conduit à des échanges et des rencontres entre les parties au niveau fédéral et régional.

A la demande de la FFCO, la ligue de BFCO continuera le travail initié préalablement et sera l'interlocuteur incontournable de nos voisins suisses pour tout ce qui touche à son territoire (départements du Doubs et du Jura).

Deux conventions sont à l'étude :

-une entre la ligue et les intervenants locaux,

-une entre la ligue et les structures suisses pour les cartes et les modalités d'organisation.

V. PLACAU demande l'aval du comité directeur pour continuer à mener les négociations. Il souhaite pour cela s'appuyer sur les membres du comité directeur ayant une bonne maîtrise de ce dossier à savoir le vice-président et le secrétaire.

Vote: adopté à l'unanimité

9-Finances

Pour harmoniser progressivement les pratiques des deux anciennes ligues sans remettre tout en cause cette année, les décisions suivantes sont retenues :

-Aides aux championnats de ligue pour les récompenses (adopté lors du comité directeur du 19 février 2016) :

Toutes les structures organisatrices d'un championnat de ligue peuvent y prétendre.

-Aides de 50 € aux structures comtoises organisatrices de compétitions de niveau régional : Seules les courses régionales 2016 inscrites au classement national peuvent y prétendre. Les championnats de ligue en sont exclus du fait de l'aide aux récompenses.

-Indemnisations des frais de déplacements des délégués-arbitres et des contrôleurs (titulaires ou stagiaires) pour les compétitions inscrites au calendrier régional + classement national :

Pas de changement par rapport à la saison dernière. Les délégués-arbitres et les contrôleurs des circuits (titulaires ou stagiaires) bourguignons seront indemnisés. Seuls les délégués-arbitres (titulaires ou stagiaires) comtois seront indemnisés.

Vote: adopté à l'unanimité

10- Feuilles de déplacement à régulariser :

Il est rappelé aux membres du comité directeur de penser à déclarer leurs frais de déplacement, chacun devra préciser à la trésorière s'il préfère un remboursement ou effectuer un don.

La date et le lieu du prochain CD seront arrêtés par doodle.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 23h00.

Le Président,

Le Secrétaire,

Le Secrétaire Adjoint

V. PALCAU

P. LAURENT

F. JOVIGNOT